## La rougeole, je reste vigilant

La rougeole est une maladie virale extrêmement contagieuse pouvant entraîner de graves complications.

Je me fais vacciner pour me protéger et protéger mes proches







## Cette infection virale est très contagieuse.

Elle se transmet très facilement par voie aérienne, par la salive et le contact des mains.

Elle touche les enfants en bas âge, mais aussi les adolescents et adultes jeunes non ou insuffisamment vaccinés.

Il convient de rester vigilant car la rougeole peut entraîner des complications neurologiques et pulmonaires graves et parfois mortelles.

## Comment me protéger ?

Il n'existe pas de traitement spécifique à la rougeole.

La seule façon de se protéger est la vaccination par le vaccin trivalent ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole). Il fait partie des 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Une vaccination efficace doit comprendre 2 doses pour tout enfant âgé d'au moins 12 mois.

Un rattrapage est prévu pour les personnes nées après 1980 et n'ayant reçu qu'une dose de vaccin.

J'en parle à mon médecin et nous vérifions ensemble mon carnet de vaccination.

La CNMSS rembourse à 100 % le vaccin trivalent, pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus, et à 65 % au-delà.

La CNMSS et le Service de santé des armées s'associent dans cette importante lutte contre le virus de la rougeole.

## Contacts

- CNMSS
   Service accompagnement en santé
   Bureau gestion du risque santé
   83090 TOULON CEDEX 9
- 04 94 16 36 00
- www.cnmss.fr

